

## Règles de vie 2022-2023

Règles de vie	Raisons
1. Je respecte les autres en gestes et en paroles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être bien, en confiance et en sécurité;</li> <li>• Vivre dans un climat agréable et harmonieux;</li> <li>• Respecter les différences individuelles;</li> <li>• Permettre de mieux apprendre;</li> <li>• Favoriser les relations positives avec l'entourage.</li> </ul>
2. Toutes manifestations de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire des médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer d'un climat sain et sécuritaire.</li> </ul>
3. Je garde en bon état les lieux et le matériel qui sont à ma disposition. Je les utilise selon leur fonction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vivre dans un milieu propre et agréable;</li> <li>• Assurer sa sécurité et celle des autres;</li> <li>• Profiter d'un matériel en bon état et plus longtemps;</li> <li>• Apprendre à utiliser les objets dans le contexte approprié.</li> </ul>
4. J'apporte en classe uniquement le matériel autorisé par l'enseignant et nécessaire à mon travail scolaire. Cette règle s'applique notamment au téléphone cellulaire : <b>celui-ci ne doit être apporté en classe que si l'enseignant l'autorise explicitement.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être en mesure de bien suivre les cours;</li> <li>• Être plus attentif lorsque l'enseignant donne des explications et éviter les distractions;</li> <li>• Améliorer mes chances de réussite.</li> </ul>
5. Je circule en marchant calmement dans l'école et je me comporte de façon civilisée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vivre dans un climat calme et agréable;</li> <li>• Éviter les accidents.</li> </ul>
6. Je me rends à l'endroit et à l'heure prévus pour les cours et les activités. Au son de la 2 <sup>e</sup> cloche, je suis prêt à suivre mon cours.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vivre dans un climat agréable, sécuritaire et harmonieux;</li> <li>• Être prêt à travailler en même temps que mon groupe;</li> <li>• Assurer la qualité de ma participation aux activités.</li> </ul>
7. J'effectue le travail demandé en classe et à la maison en respectant les échéances fixées par mes enseignants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer ma réussite.</li> </ul>
8. Je respecte les consignes de l'adulte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le respect de l'ordre et de la discipline.</li> </ul>
<p>9. Je porte les vêtements de la collection vestimentaire ESPA, selon les activités et les saisons, à l'école et lors des sorties éducatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les vêtements de la collection vestimentaire doivent être portés sans modifications;</li> <li>• Les vêtements doivent être propres et décents;</li> <li>• Un chandail personnel peut être porté <b>sous</b> les vêtements de la collection vestimentaire ESPA;</li> <li>• Les vêtements troués sont interdits;</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des chaussures sécuritaires et adaptées aux activités éducatives sont nécessaires en tout temps;</li> <li>• Aucun couvre-chef ne doit être porté dans l'école, à moins qu'une activité thématique ne soit autorisée par la direction.</li> </ul> <p><i>Couvre-chef: Désigne tout type d'accessoire vestimentaire qui sert à couvrir la tête, en partie ou en totalité.</i></p> <p><b>IMPORTANT : En cas de doute, c'est l'adulte en autorité qui juge de la situation. Je dois me changer si on l'exige.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se respecter soi-même et respecter les autres;</li> <li>• Assurer sa sécurité et celle des autres lors d'activités particulières;</li> <li>• Favoriser une bonne hygiène et une bonne santé;</li> <li>• Être confortable.</li> </ul>
<p>10. La possession, la consommation ou la vente de drogue, d'alcool ou de médicaments non explicitement autorisés sont interdits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer d'un climat sain et sécuritaire.</li> </ul>
<p>11. Toute possession d'arme ou d'imitation d'arme est interdite. Ex. : canif, couteau, pistolet à air comprimé, pistolet à ressort, poing américain, pétards, fusil, carabine, munitions, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éviter les blessures;</li> <li>• S'assurer d'un climat sain et sécuritaire.</li> </ul>

**Règles à respecter lors de l'enseignement à distance, s'il y a lieu :**

1. Je porte une tenue appropriée et je soigne mon apparence;
2. Je m'assure d'avoir tout mon matériel;
3. Je mange uniquement durant les pauses;
4. Je soigne mon langage autant à l'écrit qu'à l'oral;
5. J'évite les mots écrits en majuscules lorsque je dois clavarder avec mes collègues de classe et mes enseignants;
6. J'active ma caméra et mon micro à la demande de l'enseignant (**non négociable**);
7. J'attends mon tour de parole;
8. Je respecte la différence;
9. Je suis ponctuel;
10. Je ne fais pas de capture d'écran ni d'enregistrement;
11. Je ne diffuse rien sur les réseaux sociaux qui soit en lien avec mes cours (aucune capture d'écran);
12. J'éloigne les sources de distraction;
13. Je gère les éléments qui causent du bruit et qui peuvent nuire au climat d'apprentissage;
14. L'avatar que je choisis doit être en conformité avec la mission et les valeurs de l'école;
15. Les applications et les outils de communication fournis par le CSSDA doivent servir uniquement à des fins pédagogiques.

**Mesures applicables quant au non-respect  
d'une ou de plusieurs règles de vie**

<u>Mesures de soutien</u>	<u>Sanctions disciplinaires</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel de la règle avant la tenue d'une activité;</li> <li>• Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève;</li> <li>• Rencontres individuelles avec l'enseignant, le tuteur ou un intervenant;</li> <li>• Rencontres individuelles avec la direction de l'école;</li> <li>• Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice;</li> <li>• Contrat personnalisé avec renforcement positif;</li> <li>• Feuille de route;</li> <li>• Référence aux professionnels concernés (avec l'accord des parents);</li> <li>• Rencontre de l'élève et de ses parents par la direction de l'école et/ou tout autre intervenant de l'école;</li> <li>• Mise en place d'un plan d'intervention;</li> <li>• Communication régulière entre l'école et la maison;</li> <li>• Contrat particulier « école/maison »;</li> <li>• Soutien au développement des habiletés sociales;</li> <li>• Pauses encadrées;</li> <li>• Rencontre avec un intervenant;</li> <li>• Tutorat;</li> <li>• Mentorat;</li> <li>• Pratique guidée;</li> <li>• Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe;</li> <li>• Perte d'autonomie;</li> <li>• Étude des besoins par l'équipe multi;</li> <li>• Toute autre mesure jugée pertinente par la direction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avertissement (verbal ou écrit);</li> <li>• Retrait de privilège;</li> <li>• Geste réparateur;</li> <li>• Reprise du temps perdu;</li> <li>• Réflexion écrite;</li> <li>• Excuses (privées ou publiques) verbales ou écrites;</li> <li>• Travail personnalisé et relié à la situation;</li> <li>• Communication avec les parents (par l'élève ou l'intervenant);</li> <li>• Rencontre élève-parent et autre intervenant adulte;</li> <li>• Retrait temporaire de tout objet ou accessoire nuisible au bon fonctionnement des activités;</li> <li>• Remboursement ou remplacement du matériel;</li> <li>• Travaux communautaires;</li> <li>• Retenue pendant ou après les heures de cours;</li> <li>• Retrait de classe;</li> <li>• Suspension interne ou externe (maximum de 5 jours);</li> <li>• Conditions de réintégration à l'école (protocole);</li> <li>• Expulsion de l'école;</li> <li>• Toute autre mesure jugée pertinente par la direction.</li> </ul>

**Modalités de communication quant au non-respect  
d'une ou de plusieurs règles de vie**

**Manquement mineur**

- Les répondants sont informés de l'infraction de leur enfant par courriel.

**Manquement majeur**

- Les répondants sont informés de l'infraction de leur enfant par un appel téléphonique. Il est également possible qu'ils soient conviés à une rencontre pour en discuter.

